

CTSD du 7 Mars 2016

Monsieur l’Inspecteur d’Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Lors du groupe de travail de la semaine dernière, nous avions fait différentes remarques concernant les TRMD des collèges du département :

- Tout d’abord, des compléments de service non justifiés du fait de la correspondance entre la répartition et l’apport (à 0,5 heure près au maximum) pour 12 situations ; une situation aussi où un seul CSD serait nécessaire au lieu des 2 proposés.

Vous nous avez affirmé que 80% des collègues devant assurer un complément de service dans un autre établissement en étaient d’accord. Cela laisse tout de même 20% de collègues insatisfaits.

- Il y a toujours beaucoup d’heures supplémentaires concentrées sur peu de disciplines et/ou sur peu de collègues dans plusieurs établissements ;

- La situation du collège de Toury qui n’est concerné par aucun CSD ni sur le 28, ni sur le 45, mais par 7 « gros » BMP de 7h à 14h.

- Enfin, nous avons rappelé la situation des 8 TZR de Sciences-Physiques, affectés depuis 2009 pour les plus anciens et 2013 pour les derniers. La majorité d’entre eux aimeraient à obtenir (enfin !) un poste fixe. Malheureusement, ce n’est pas avec la création de 2 postes qu’ils vont pouvoir être satisfaits. C’est pourquoi nous vous avons proposé de créer un poste à Auneau au lieu du BMP de 14h (complément possible à Voves), et à Bonneval en lieu et place du BMP de 18h.